

## Pie X et l'Eucharistie.

### I.



ÉPONDANT à une requête qui lui avait été adressée par S. Em. le cardinal Perraud et quelques autres évêques, Pie X vient d'autoriser l'insertion dans les Litanies du Nom de Jésus, après l'invocation relative à l'Ascension, de la supplication suivante : " Par l'institution que vous avez faite de la très Sainte Eucharistie, délivrez-nous, Jésus. *Per sanctissimæ Eucharistiæ institutionem tuam, libera nos, Jesu.* "

En nous donnant ainsi un nouveau gage de son amour pour le Très Saint Sacrement, le Pape nous fournit un nouveau moyen d'honorer cet adorable mystère et d'en retirer des fruits abondants. Que pouvons-nous rappeler à Notre-Seigneur qui soit plus capable de toucher son Cœur que ses propres bienfaits et cet amour immense dont il a semé les preuves à travers sa vie ?

Un de ces bienfaits les plus illustres et qui contient le résumé et le mémorial de tous les autres, c'est l'Eucharistie. Désormais, nous nous en ferons un titre pour obtenir la miséricorde du Sauveur. Il ne peut rien refuser à ceux qui l'invoquent par l'Hostie salutaire ! Par elle il nous délivrera du péché, de la tyrannie de nos passions, et de tous les maux qui accablent aujourd'hui sa sainte Eglise.

### II.

Pie X réalise à Rome ce qu'il avait tant favorisé à Mantoue. Il faut lire dans les " Actes du Synode " tenu à Mantoue en 1888 — volume rédigé tout entier de la main de Mgr Sarto — les détails du cérémonial suggestif que l'évêque de Mantoue qu'il y prescrit pour la première communion. C'est une adaptation émouvante des rites de l'ordination sacerdotale.

Avant la messe, les futurs communicants étant à leur place, on chante le psaume : " Ecce quam bonum et quam